

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1918-1919.

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 1919 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 23 août 1919.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants,
au Palais de la Nation.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une *nouvelle* série d'amendements à apporter au projet de Budget général pour l'exercice 1919.

Les uns se rapportent aux dépenses et les autres aux recettes.

Les amendements concernant les dépenses sont détaillés dans les tableaux ci-joints. Ils se traduisent par les augmentations et les diminutions ci-après pour les divers services et ministères :

(1) Budget général, n° 107.

A. — Dépenses de nature ordinaire.

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES		
	PROPRES A L'EXERCICE.		ARRIÉRÉES.
	Charges normales.	Charges de guerre.	
Dettes publiques Tableau I.	+ 63,500	+ 165,056,250	+ 67,244,375
Dotations — II.	+ 50,000	+ 63,500	+ 220,000
Justice — III.	— 1,070,000	+ 6,878,000	+ 5,330,000
Affaires Étrangères — IV.	»	+ 207,000	»
Intérieur — V.	+ 1,600,300	— 9,464,500	— 123,088
Sciences et Arts — VI.	— 736,770	+ 1,738,421	+ 495,617
Agriculture — VII.	— 5,039,000	+ 4,800,175	»
Travaux publics — VIII.	— 5,870,000	+ 3,900,000	»
Industrie, Travail et Ravitaillement. — IX.	+ 210,000	+ 335,000	+ 4,500
Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes. — X.	— 2,885,365	— 1,034,530	— 55,129,668
Colonies — XI.	»	+ 170,000	— 95,000
Guerre — XII.	+ 983,120	— 149,385,221	— 6,750,000
Finances — XIII.	+ 25,050	+ 10,020,320	— 3,000
Affaires Économiques — XIV.	+ 300,000	+ 2,470,000	+ 27,000
Non-Valeurs et Remboursements — XV.	+ 1,000	»	»
TOTAUX fr.	+ 3,434,970	+ 192,638,666	+ 73,315,492
	— 45,641,135	— 160,104,251	— 62,100,756
SOIT fr.	— 12,206,165	+ 32,534,415	+ 11,214,736

B. — Dépenses de nature extraordinaire.

MINISTÈRES.	DÉPENSES			
	PROPRES A L'EXERCICE.		ARRIÉRÉES.	
	Charges normales.	Charges de guerre.	Charges normales.	Charges de guerre.
Justice fr.	+ 285,000	— 1,465,000	»	»
Intérieur	»	+ 336,605,950	»	+ 10,088
Agriculture	+ 600,000	+ 130,000	»	»
Travaux publics	— 28,200,000	— 12,000,000	— 6,000,000	»
Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes	— 12,927,370	»	— 3,650,068	»
Affaires Économiques	»	+ 200,000	»	»
TOTAUX fr.	+ 885,000	+ 336,955,950	»	+ 10,088
	— 41,127,370	— 13,465,000	— 9,650,068	»
SOIT fr.	— 40,242,370	+ 323,490,950	— 9,650,068	+ 10,088

Récapitulation.

Dépenses de nature ordinaire	— 12,206,165	+ 32,534,415	»	+ 11,214,736
Dépenses de nature extraordinaire	— 40,242,370	+ 323,490,950	9,650,068	+ 10,088
TOTAUX fr.	— 52,448,535	+ 356,025,365	— 9,650,068	+ 11,224,824
EN PLUS : 305,171,586				

Par suite des nouvelles modifications proposées, le projet de Budget général des dépenses s'élève :

	DÉPENSES			
	PROPRES A L'EXERCICE.		ARRIÉRÉES.	
	Charges normales.	Charges de guerre.	Charges normales.	Charges de guerre.
1° Pour les dépenses de nature ordinaire fr.	1,084,939,760 67	2,155,853,803 »	»	2,765,355,107 45
2° Pour les dépenses de nature extraordinaire	91,416,216 77	2,088,374,590 »	44,321,432 »	512,670,088 »

Les amendements à apporter au tableau des Voies et Moyens font l'objet d'une note également ci-jointe.

Outre l'augmentation de 95,500,000 francs résultant de ces amendements, il est permis d'escompter, dès à présent, d'après les recettes enregistrées à ce jour, les plus-values suivantes :

Douanes fr.	40,000,000 »
Enregistrement et transcriptions	20,000,000 »
Chemins de fer	133,000,000 »

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

LÉON DELACROIX.

(4)

AMENDEMENTS AU TABLEAU I

DETTE PUBLIQUE

AMENDEMENTEN AAN TABEL I

OPENBARE SCHULD

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre: Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
<i>Service de la Dette proprement dite.</i>			
3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances	226,000 » + 57,500 » <hr/> 283,500 »	»
4	Rachat des droits de fanal.	+ 24,000 » 6,000 » <hr/> 30,000 »	»
9	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1914 à 1919, etc.	36,000,000 »	53,600,000 » + 52,625,000 » <hr/> 106,225,000 »
36	Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités, etc.	1,500,000 »	+ 2,500,000 » 600,000 » <hr/> 3,100,000 »
CHAPITRE IV.			
<i>Charges résultant de la guerre.</i>			
45	Intérêts, commission et frais des bons du Trésor, etc.	»	177,800,000 » + 4,000,000 » <hr/> 181,800,000 »
47	(Nouveau.) Intérêts et frais de la dette interprovinciale dérivant du paiement des contributions de guerre imposées à la Nation belge (Nieuw). Interesten en kosten der interprovinciale schuld, voortvloeiende uit de betaling der aan het Belgisch Volk opgelegde oorlogsschattingen.	»	107,831,250 »

1919.	DÉPENSES	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
1919.	ARRIÉRÉES.	
Total des crédits.	—	
Total der credieten.	ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	
226,000 » + 57,500 » 283,500 »	1,020,000 » + 610,125 » 1,630,125 »	Crédits nécessaires pour les années 1914 à 1919.
24,000 » + 6,000 » 30,000 »	110,000 » 62,500 » 172,500 »	
89,600,000 » + 52,625,000 » 142,225,000 »	137,500,000 »	<p>ART. 9. — L'augmentation résulte :</p> <p>a) Du montant du semestre d'intérêt et d'amortissement au 1^{er} décembre 1919, allégué aux obligations de la Dette publique à 5 % de la Restauration nationale à émettre en exécution de l'arrêté royal du 24 juin 1919, pour le paiement des arriérés de traitements, etc., des agents de l'Etat; calculée sur un capital nominal de 350,000,000 de francs, la charge supplémentaire représente . . . fr. 9,625,000 »</p> <p>b) Du montant des intérêts à 5 % payés ou à payer du chef des avances consenties par les Etats-Unis à la Belgique après le 11 novembre 1918, soit environ 6,100,000 dollars. 43,000,000 »</p> <p style="text-align: right;">ENSEMBLE. . . . fr. 52,625,000 »</p>
4,000,000 » + 600,000 » 4,600,000 »	500,000 »	
177,800,000 » + 4,000,000 » 181,800,000 »	»	<p>Les charges de la dette interprovinciale, reprise par l'Etat, sont évaluées comme il suit :</p> <p>A. Intérêts arriérés :</p> <p>a) Intérêts à 3 % sur 480,000,000 de francs, montant de la 1^{re} contribution de guerre (période du 16 janvier 1916 au 31 décembre 1918), fr. 42,600,000 »</p> <p>b) Intérêts au 10 décembre 1918 sur bons interprovinciaux 5 % 23,968,750 »</p> <p style="text-align: right;">66,568,750 »</p> <p>B. Intérêts afférents à l'année 1919 :</p> <p>a) Intérêts à 3 % sur 480,000,000 de francs, montant de la 1^{re} contribution de guerre fr. 14,400,000 »</p> <p>b) Intérêts à 5 % sur un capital nominal de 1,867,800,000 francs en bons interprovinciaux 93,390,000 »</p> <p style="text-align: right;">107,790,000 »</p> <p>c) Frais d'estampillage et de recouppement des bons interprovinciaux 41,250 »</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. fr. 174,400,000 »</p>
407,831,250 »	66,568,750 »	

(8)

AMENDEMENTS AU TABLEAU II

DOTATIONS

AMENDEMENTEN AAN TABEL II

DOTATIËN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	<p style="text-align: center;">CHAPITRE IV.</p> <p style="text-align: center;">Cour des Comptes</p>		
5	Traitements et indemnités du personnel des bureaux. Traitements de disponibilité	640,000 »	
6	Matériel et dépenses diverses	75,000 » + 50,000 » 125,000 »	40,000 » + 20,000 » 60,000 »
9	Subvention de vie chère, etc. Ajouter au libellé de l'article, les mots : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	»	212,500 » + 43,500 » 256,000 »

1919.		
1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES.	
Total des crédits.	—	<i>OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.</i>
—	—	
Total des crédits.	— UITGAVEN.	
640,000 »	330,000 »	
+ 70,000 »	+ 220,000 »	
	550,000 »	
145,000 »	»	
+ 70,000 »	»	
185,000 »	»	
212,500 »	»	
+ 43,500 »	»	
256,000 »	»	

(12)

AMENDEMENTS AU TABLEAU III

JUSTICE

AMENDEMENTEN AAN TABEL III

JUSTITIE

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale			
3	Matériel	275,000 »	+ 40,000 »
			40,000 »
CHAPITRE II.			
Ordre judiciaire			
10	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce, etc.	4,935,000 » + 200,000 » 5,135,000 »	145,000 »
CHAPITRE III.			
Justice militaire.			
17	Conseils de guerre. — Matériel	+ 12,000 » + 14,000 » 26,000 »	+ 3,000 » 3,000 »
CHAPITRE IV.			
Frais de justice			
18	Frais de justice en matière criminelle, etc.	2,700,000 »	900,000 » — 600,000 » 300,000 »
CHAPITRE VI.			
Publications officielles — Commissions et Jurys			
22	Traitements et salaires du personnel, de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i>	+ 350,000 » + 110,000 » 460,000 »	»
23	Impression du <i>Recueil des Lois</i> , etc.	+ 250,000 » + 100,000 » 350,000 »	»
CHAPITRE VII.			
Cultes.			
29	Subsides aux provinces, aux communes, etc.	900,000 » 485,000 » 415,000 »	450,000 » 450,000 » »
34	Subsides aux provinces, aux communes, etc.	10,000 » — 9,000 » 1,000 »	»

1919.		
1919.	DÉPENSES	
Total des crédits.	ARRIÉRÉES.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
—	—	
Total der credieten.	ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	
275,000 » + 40 000 » <hr/> 315,000 »	35,000 »	
5 080,000 » + 200 000 » <hr/> 5 280,000 »	2,480,000 »	
12,000 » + 17,000 » <hr/> 29,000 »	1,000 »	
3,600,000 » — 600,000 » <hr/> 3,000,000 »	900,000 »	
350 000 » + 110 000 » <hr/> 460,000 »	98,000 »	
250,000 » + 100 000 » <hr/> 350,000 »	10,000 »	
1,350,000 » — 935 000 » <hr/> 415,000 »	43,000 »	
10,000 » — 9,000 » <hr/> 1,000 »	»	

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	CHAPITRE VIII.		
	Bienfaisance.		
39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Étèves mis à la disposition du Gouvernement.	3,000,000 » — 700,000 » <hr/> 2,300,000 »	
40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel, bâtiments et immeubles	1,200,000 » — 300,000 » <hr/> 900,000 »	»
	CHAPITRE IX.		
	Prisons.		
45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants, etc.	60,000 »	» + 90,000 » <hr/> 90,000 »
51	Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtimens : entretien et améliorations, etc.	275,000 »	» 250,000 » — 250,000 » <hr/> »
	CHAPITRE X.		
	Frais de police.		
52	Mesures de sûreté publique	60,000 »	»
	DEUXIEME SECTION. -- DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE XIII.		
60	Subvention pour cherté de vie, etc.	»	5,750,000 » + 1,250,000 » <hr/> 7,000,000 »
	Ajouter au libellé, les mots :		
	« (Crédit non limitatif.) »		
	« (Onbepaald krediet.) »		
62	(Nouveau). Subventions de vie chère aux ministres des cultes catholique et dissidents	»	6 795,000 »
	(Nieuw). Duurtetoeslag aan de ministers van de katholieke en afwijkende eerediensten.		
63	(Nouveau). Application de la loi sur la rétroactivité des traitements de l'ordre judiciaire, de 1911 à 1918 inclus		
	(Nieuw). Toepassing der wet op de terugwerkende kracht der jaarwetten van de rechterlijke orde, van 1914 tot en met 1918.		

1919.		
1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES.	
Total des crédits.	--	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
— Totaal der credieten.	ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	
3 000,000 » — 700 000 »	500,000 »	
2,300,000 »		
1,200,000 » — 300 000 »	75,000 »	
900,000 »		
+ 60,000 » + 90,000 »	11,000 »	
150,000 »		
525 000 » — 250,000 »	90,000 »	
275,000 »		
60,000 »	+ 21,000 » + 10,000 » 31 000 »	
5 750,000 » + 1,250,000 »	1,250,000 »	
7,000,000 »		
6,795,000 »	»	
»	5,320,000 »	

(18)

AMENDEMENTS AU TABLEAU IV

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMENDEMENTEN AAN TABEL IV

BUITENLANDSCHE ZAKEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale.			
3	Matériel et service des automobiles.	250,000 »	250,000 » — 30,000 » 220,000 »
CHAPITRE VII.			
Commerce, — Émigration.			
20	Bureau officiel de renseignements commerciaux, etc.	45,000 »	30,000 » — 8,000 » 22,000 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
Services divers.			
32 ^{bis}	Bureau documentaire belge	»	150,622 » — 30,000 » 120,622 »
34	Service temporaire des passeports :		
	a) Service de Bruxelles fr. 72,000 »		
	b) Service de province 103,000 »		
	Ajouter :		200,000 » + 30,000 » 230,000 »
	c) Service de l'étranger 55,000 »		
	c) Dienst van het buitenland.		
	Subventions de vie chère aux fonctionnaires, employés et agents salariés.	»	375,000 » + 265,000 » 640,000 »
	Ajouter au texte de l'article :		
	« (Crédit non limitatif.) »		
	« (Onbepaald krediet.) »		

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
500,000 » — 50,000 » 450,000 »	95,000 »	
75,000 » 8,000 » 67,000 »	20,000 »	
150,622 » — 30,000 » 120,622 »	42,000 »	
200,000 » + 30,000 » 230,000 »	»	
375,000 » + 265,000 » 640,000 »	»	

(22)

AMENDEMENTS AU TABLEAU V

INTÉRIEUR

AMENDEMENTEN AAN TABEL V

BINNENLANDSCHE ZAKEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale.			
4	Frais de route et de séjour; missions	6,000 » — 4,000 » 2,000 »	3,000 »
CHAPITRE II.			
Pensions et secours.			
7	Secours alloués à défaut de pension, etc.	14,500 » + 3,000 » 17,500 »	1,500 »
CHAPITRE III.			
Statistique générale.			
10	Commission centrale de statistique, etc.	13,800 »	28,200 » — 12,000 » 16,200 »
CHAPITRE IV.			
Affaires provinciales et communales.			
16	Frais de route et de journées, etc. Ajouter au libellé de l'article : « Abonnement téléphonique des commissariats d'arrondissement ». « Telefoonabonnement der arrondissementen-commissariaten ».	100,000 »	50,000 »
CHAPITRE VI.			
Milice.			
23	Juridictions contentieuses en matière de milice, etc. Ajouter au libellé de l'article : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	400,000 »	»
24	Registres, certificats et autres imprimés, etc. Ajouter au libellé de l'article : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	106,000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
9,000 » — 4,000 » 5,000 »	200 »	
16,000 » + 3 000 » 19,000 »	2,000 »	
42,000 » — 12,000 » 30,000 »	16,000 » + 12,000 » 28 000 »	
150,000 »	17,000 »	
400,000 »	200,000 »	
106,000 »	62,000 »	<p>A raison de circonstances exceptionnelles résultant notamment du fait que la levée spéciale de 1919 comprend six classes de milice normales, il est impossible aux services de la milice et de la rémunération de déterminer, même approximativement, les dépenses afférentes à ces services pour l'exercice en cours.</p>

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	CHAPITRE VII. Garde civique et Corps des sapeurs-pompiers.		
25	Commandants supérieurs, états-majors, etc.	321,100 » — 8,200 » 312,900 »	»
27	Conseils civiques de revision, etc.	77,500 » — 40,500 » 37,000 »	»
33	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province, etc.	25,000 »	»
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. CHAPITRE XII. Services divers.		
61	Acquisition et renouvellement de mobilier, etc. Ajouter au libellé de l'article : « et de la Flandre orientale ». « en van Oostvlaanderen ».	»	225 000 » — 75,000 » 150,000 »
66	Frais de rapatriement des réfugiés, etc.	»	10,000,000 » — 10 000,000 » »
71	Subvention de vie chère aux fonctionnaires, etc. Ajouter au libellé de l'article : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	»	1,587,500 » + 622 500 » 2,210,000 »
72	(Nouveau). Indemnité exceptionnelle aux secrétaires communaux, en raison du travail extraordinaire qui leur est actuellement imposé (Nieuw). Uitzonderlijke vergoeding aan de gemeentesecretarissen uit hoofde van het hun thans opgelegd buitengewoon werk.	1,650 000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
324,400 » — 8,200 » 312,900 »	1,391,400 »	
77,500 » — 40,500 » 37,000 »	435,000 »	
25,000 »	450,000 » — 425,000 » 25,000 »	
225,000 » — 75,000 » 150,000 »	7,014 »	
10,000,000 » — 10,000,000 » »	10,088 » — 10,088 » »	Ces crédits ont été transférés au tableau des Dépenses extraordinaires (Ministère de l'Intérieur), où ils sont repris sous l'article 18 ^{bis} du budget de l'Office des régions dévastées.
1,587,500 » + 622,500 » 2,210,000 »	493,500 »	
1,650,000 »	»	

AMENDEMENTS AU TABLEAU VI

SCIENCES ET ARTS

AMENDEMENTEN AAN TABEL VI

WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
	CHAPITRE PREMIER.		
	Administration centrale.		
2	Traitements des fonctionnaires, etc. Ajouter au libellé de l'article : <i>« Indemnité annuelle des membres du Conseil de gouvernement et frais relatifs à ce conseil. — Frais résultant du Conseil d'études concernant l'emploi des langues pour les actes de l'autorité publique. (Les magistrats qui font partie de ces conseils toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.) »</i> <i>« Jaarlijksche vergoeding der leden van de Regeeringsraad en kosten betreffende dezen raad. Kosten van den Raad voor studien betreffende het gebruik der talen voor de akten van de openbare overheid. (De magistraten, welke deel uitmaken van die raden, zullen de zitprijzen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissien, enz., afhangeude van het Departement.) »</i>	737,888 » + 37,500 » 775,388 »	67 500 »
3	Fournitures de bureau, etc. Supprimer les mots : <i>« Acquisition et entretien d'une automobile à l'usage du Ministre. »</i> <i>« Aankoop en onderhoud van een automobiel ten dienste van den Minister. »</i>	360,138 » — 30,000 » 330,138 »	125,783 »
4	Bibliothèque du Département, etc.	8,000 »	22,000 »
5	Frais de route et de séjour, etc.	12,500 »	150 »
	CHAPITRE IV.		
	Enseignement supérieur.		
33	Matériel des Universités de l'État, etc. Supprimer les mots : <i>« Subsidés pour encourager dans les Universités le mouvement en faveur de l'éducation physique des étudiants. »</i> <i>« Toelagen tot aanmoediging, op de Hoogeschole, van de beweging ten voordeele van lichaamlijke opleiding der studenten. »</i>	1,500,000 »	+ 1 300 000 » 1,300,000 »

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
805,388 »	1,434,182 »	
+ 37,500 »		
<hr/> 842,888 »		
485,921 »	100,079 »	
- 30 000 »		
<hr/> 455,921 »		
30,000 »	1,000 »	
	+ 1,000 »	
	<hr/> 2,000 »	
42,650 »	1,703 »	
	+ 47 »	
	<hr/> 1,750 »	
1,500,000 »	1,443,000 »	
+ 1,300,000 »		
<hr/> 2,800,000 »		

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses - résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	CHAPITRE V.		
	Enseignement moyen.		
45	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, etc. Remplacer les mots : « Frais de la Commission de réforme... » « Kosten van de Commissie... » par les mots : « Frais des Commissions de réforme... » « Kosten van de Commissiën... »	8,930 »	»
46	Inspection des établissements d'instruction moyenne, etc.	65,900 » + 4,480 » 70,380 »	3,500 »
50	Jurys d'examen de l'enseignement moyen, etc.	130,000 »	20,000 »
54	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne, etc.	188,908 »	»
55	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	49,100 »	»
56	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne, etc.	5,750 »	»
61	Musée pédagogique de l'enseignement moyen, etc.	10,000 »	»
	CHAPITRE VI.		
	Enseignement primaire.		
75	Indemnités aux instituteurs, etc. Ajouter au libellé, les mots : « (Credit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	50,000 » + 120 000 » 170,000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
8,930 »	+ » 2,949 » 2,949 »	
69,400 » + 4,480 » 73,880 »	90,980 »	
150,000 »	28,624 » + 14,815 » 43,439 »	
188,908 »	57,337 » + 4,396 » 61,733 »	
49,100 »	22,391 » + 9,382 » 31,773 »	
5,750 »	+ » 870 » 870 »	
10,000 »	+ » 4,158 » 4,158 »	
50,000 » + 120,000 » 170,000 »	30,000 » + 50,000 » 80,000 »	

1919.		
1919.	DÉPENSES	
Total des crédits.	ARRIÉRÉES.	<i>OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.</i>
— Totaal der credieten.	— ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	
19,000,000 »	5,000,000 »	
—	—	
300,000 »	300,000 »	
2,800,000 »	1,260,000 »	
355,000 »	90,000 »	
— 40,000 »		
315,000 »		
183,405 »	110,000 »	
+ 18,300 »		
201,705 »		
50,000 »	56,560 »	ART. 403. — La charge temporaire est destinée à l'organisation d'un second concours de Rome.
+ 30,000 »		
80,000 »		
446,500 »	80,000 »	
— 200,000 »		
246,500 »		

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
254,000 » — 50,000 » 204,000 »	60,000 »	
125,000 » — 75,000 » 50,000 »	50 000 »	
200,000 » — 100 000 » 100,000 »	50,000 »	
2,775 000 » — 250,000 » 2,525,000 »	1,000 » + 250 000 » 251,000 »	
8,024 000 »	1,948 081 »	
12,500 » — 12,500 » »	»	
175,000 » — 175,000 » »	»	
19,250 » — 19,250 » »	»	

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
132	Jubé de l'église Sainte-Waudru, à Mons, etc.	15,300 » — 15,300 »	»
140	(Nouveau). Réfection des fauteuils et des chaises de la salle des concerts du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. (Nieuw). Herstelling der zetels en stoelen der concertzaal van het Koninklijk Conservatorium van Brussel.	»	38,421 »
141	(Nouveau). Indemnités de séjour allouées à raison de faits de guerre. (Nieuw). Vergoedingen van verblijf wegens krijgsfeiten.	»	»
142	(Nouveau). Établissements communaux d'instruction moyenne pour garçons et pour filles; subsides aux communes à titre de part de l'État dans les subventions de vie chère allouées aux membres du personnel. (Crédit non limitatif.) (Nieuw). Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor jongens en meisjes; toelagen aan de gemeenten als deel van den Staat in den duurleijslag aan de leden van het personeel toegekend. (Onbepaald krediet.)	»	400,000 »

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
15,300 » — 15,300 » —	»	
»		
38,421 »	»	
»	8,000 »	
400,000 »	150,000 »	

(40)

AMENDEMENTS AU TABLEAU VII

AGRICULTURE

AMENDEMENTEN AAN TABEL VII

LANDBOUW

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale.			
6	Quote-part du Département, etc. Remplacer le texte de l'article par le libellé : « Comité supérieur de contrôle. Commissions d'enquêtes. » « Hoogere Toezichtsraad. Onderzoekscommissiën. »	1,000 »	»
CHAPITRE III.			
Agriculture			
10	Indemnités pour animaux abattus, etc.	3,000,000 » — 1,159,000 » 1,841,000 »	80,000 » — 80,000 » »
13	Conseil supérieur de l'agriculture	400,000 » — 50,000 » 350,000 »	»
CHAPITRE IV.			
Enseignement agricole.			
20	Conférences agricoles, etc.	525,000 » — 50,000 » 475,000 »	»
25	Station agronomique de l'État, etc.	300,000 »	150,000 » 50,000 » 100,000 »
CHAPITRE VI.			
Eaux et Forêts.			
38	Terrains incultes et bois ruinés, etc. Remplacer le texte de l'article par le libellé suivant : « Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Mise en valeur de terrains incultes; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs. Travaux exceptionnels d'amélioration, restauration de bois ruinés ou exploités; création de sous-étages; assainissement; création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsidés aux communes et aux établissements publics. Dépenses diverses. Traitements du personnel. Frais d'études et d'enquête. » « Braaklanden en bosschen der gemeenten en openbare gestichten. Vruchtbaar maken van braaklanden : hervorming tot bosschen, weiden, teenbosschen of vijvers. Uitzonderlijke verbeteringswerken. Herstelling van verwoeste of ontgonnen bosschen; planting van onderhout; gezondmaking; aanlegging, herstelling en verbetering van bosschen. Toelagen aan gemeenten en openbare gestichten. Verschillende uitgaven. Wedden van het personeel. Studie- en onderzoekskosten. »	120,000 »	180,000 »

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
1,000 »	»	
3,080,000 » — 4,239,000 » 1,844,000 »	810,000 »	
400,000 » — 50,000 » 350,000 »	250,000 »	
525,000 » — 50,000 » 475,000 »	150,000 »	
450,000 » 50,000 » 400,000 »	50,000 »	
300,000 »	12,000 »	

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	<p style="text-align: center;">CHAPITRE VII.</p> <p style="text-align: center;">Voie communale.</p>		
40	Subsides aux communes, etc.	7,000,000 » — 3,800,000 » 3,200,000 »	»
	<p style="text-align: center;">DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE IX.</p> <p style="text-align: center;">Services divers.</p>		
54	Subventions de vie chère aux fonctionnaires, etc.	»	669,825 » + 1,930,175 » 2,600,000 »
	<p>Ajouter au libellé de l'article les mots :</p> <p>« (Crédit non limitatif.) »</p> <p>« (Onbepaald krediet.) »</p>		

1919.		
1919.	DÉPENSES	
	ARRIÉRÉES.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits.	• —	
—	ACHTERSTELLIGE	
Total der credieten.	UITGAVEN.	
■		
7,000,000 »	»	
— 3,800,000 »	»	
<u>3 200,000 »</u>	»	
669,825 »	»	
+ 1,930,175 »	»	
<u>2,600,000 »</u>	»	

(46)

AMENDEMENTS AU TABLEAU VIII

TRAVAUX PUBLICS

AMENDEMENTEN AAN TABEL VIII

OPENBARE WERKEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale.			
3	Matériel.	249,000 »	317,300 » — 400,000 » 217,300 »
4	Frais de route et de séjour, etc.	100,000 » — 50,000 » 50,000 »	»
CHAPITRE II.			
Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces.			
40	Routes : entretien, amélioration, etc.	15,000,000 » — 3,000,000 » 12,000,000 »	500,000 »
45	Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, etc.	2,900,000 » — 600,000 » 2,300,000 »	»
46	Personnel adjoint au Corps des Ponts et Chaussées, etc.	7,765,000 » — 2,100,000 » 5,665,000 »	»
CHAPITRE III.			
Traitements de disponibilité. — Pensions et secours.			
Dépenses imprévues.			
17	Traitement d'attente des agents en disponibilité	60,000 » — 50,000 » 10,000 »	»
19	Secours à accorder à défaut de pension, etc.	60,000 » — 50,000 » 10,000 »	»

1910. 1910.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
566,300 » — 100,000 » 466,300 »	6,700 »	
100,000 » — 50,000 » 50,000 »	20,000 »	
15,500,000 » — 3,000,000 » 12,500,000 »	4,500,000 »	
2,900,000 » 600,000 » 2,300,000 »	1,020,000 »	
7,765,000 » — 2,100,000 » 5,665,000 »	1,789,000 »	
60,000 » — 50,000 » 10,000 »	80,000 »	
60,000 » — 50,000 » 10,000 »	100,000 »	

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	à CHAPITRE IV.		
22	Subventions de vie chère aux fonctionnaires, employés et agents salariés. Ajouter au libellé de l'article, les mots : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	»	5,000,000 » + 4,000,000 9,000,000. »
23	Indemnités de séjour allouées à raison de faits de guerre	30,000 » 20,000 » 40 000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Total der credieten.		
5,000,000 » + 4,000,000 » 9,000,000 »	»	
30,000 » — 20,000 » 10,000 »	»	

(52)

AMENDEMENTS AU TABLEAU IX.

INDUSTRIE, TRAVAIL ET RAVITAILLEMENT

AMENDEMENTEN AAN TABEL IX

NIJVERHEID, ARBEID EN BEVOORRADING

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
	CHAPITRE IV.		
15	École d'apprentissage des estropiés à Charleroi, etc.	10,000 » + 10,000 » — 20,000 »	»
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES		
	CHAPITRE XII.		
	Services divers.		
56	Exposition universelle et internationale de Gand en 1913, etc.	4,000 »	»
38	Subventions de vie chère aux fonctionnaires, employés et agents salariés.	»	875,000 » + 355,000 » 1,230,000 »
	Ajouter au libellé :		
	« (Crédit non limitatif.) »		
	« (Onbepaald krediet.) »		
63	(Nouveau). <i>Participation de la Belgique à la Conférence internationale du travail à Washington en 1919</i>	200,000 »	»
	(Nieuw). <i>Deelneming van België aan de Internationale Conferencie van den arbeid te Washington in 1919.</i>		

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der- credieten.		
10,000 » + 10,000 » <hr/> 20,000 »	»	
4,000 » 875,000 » + 355,000 » <hr/> 1,230,000 »	5,000 » + 1,500 » <hr/> 6,500 » 1,000,000 »	
200,000 »	»	

(56)

AMENDEMENTS AU TABLEAU X

CHEMINS DE FER,
MARINE, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

AMENDEMENTEN AAN TABEL X

SPOORWEGEN,
ZEEWEZEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
	CHAPITRE PREMIER.		
	Administration centrale.		
5	Matériel, fournitures de bureau, etc.	+ 150,000 » 90,000 » — 240,000 »	50,000 »
7	Encouragements aux Unions professionnelles	20,000 » — 15,000 » 5,000 »	»
	CHAPITRE II.		
	Chemins de fer.		
9	Rémunérations des gens de service et salaires des ouvriers	+ 201,061 » 9,109 » — 210,170 »	»
10	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, etc.	2,800,000 » + 800,000 » — 3,600,000 »	1,000,000 » — 300,000 » 200,000 »
12	Secours exceptionnels aux ouvriers, etc.	82,000 » — 18,000 » 64,000 »	»
16	Rémunération des agents de surveillance, etc.	14,168,991 » + 2,000,000 » 16,168,991 »	»
17	Billes, rails et accessoires, etc.	19,200,000 »	125,800,000 » — 52,500,000 » 73,300,000 »
18	Outils, ustensiles et objets divers, etc.	31,203,742 »	125,000,000 » — 350,000 » 124,650,000 »
23	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	59,498,124 »	71,000,000 » — 26,000,000 » 45,000,000 »
24	Traitements et indemnités des fonctionnaires, etc.	27,220,000 » — 1,500,000 » 25,720,000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
200 000 » + 90 000 » 290 000 »	30 000 »	
— 20 000 » — 15 000 » 5 000 »		
201 064 » + 9 109 » 210 170 »	764 500 »	
3 800 000 » » 3 800 000 »	80 000 »	
— 82 000 » — 18 000 » 64 000 »	+ 160 000 » 18 000 » 178 000 »	
+ 14 168 991 » + 2 000 000 » 16 168 991 »	55 224 483 »	
— 145 000 000 » — 52 500 000 » 92 500 000 »	2 699 000 »	
— 156 203 742 » — 350 000 » 155 853 742 »	57 205 611 »	
— 130 498 124 » — 26 000 000 » 104 498 124 »	71 058 000 » 1 067 640 » 69 990 360 »	
— 27 220 000 » — 1 500 000 » 25 720 000 »	410 638 088 » 7 000 000 » 103 638 088 »	

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
25	Rémunérations des gardes temporaires, etc.	47,152,870 »	»
26	Primes de régularité.	1,484,908 » — 150,000 » 1,334,908 »	»
28	Publicité commerciale	394,000 »	150,000 » — 150,000 » »
30	Primes allouées aux agents, etc.	40,000 »	»
CHAPITRE III.			
Office des services de l'électricité			
36	Objets de consommation pour le service, etc.	5,290,100 »	14,603,850 » — 3,500,000 » 11,103,850 »
CHAPITRE IV.			
Marine			
39	Remises. (Crédit non limitatif).	2,315,000 » + 500,000 » 2,815,000 »	»
41	Traction et matériel	7,489,328 »	9,218,000 »
CHAPITRE V.			
Postes, Télégraphes, Téléphones.			
42	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	402,125 »	44,000 »
43	Rémunération des agents payés à la tâche, etc.	210,935 »	»
44	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.	410,000 »	414,000 »
	Supprimer les mots : « pour la fabrication des timbres, etc. » « voor het maken van de zegels, enz. »		

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
17,152,870 »	55,689,234 » + 1,000,000 » 56,689,234 »	
4,484,908 » — 150,000 »	6,329,235 »	
1,334,908 »		
544,000 » — 150,000 »	30,000 »	
394,000 »		
10,000 »	50,000 » — 10,000 » 40,000 »	
19,893,950 » — 3,500,000 »	589,050 »	
16,393,950 »		
2,315,000 » + 500,000 »	4,392,000 »	Cet article recevra l'imputation de la quote-part de la Belgique dans les frais de surveillance internationale des glaces dans l'Atlantique du Nord.
2,815,000 »		
16,707,328 »	980,520 »	
113,125 »	849,816 » — 10,000 » 839,816 »	
210,935 »	838,848 » — 10,000 » 828,848 »	
824,000 »	126,000 »	

1919.	DÉPENSES	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
1919.	ARRIÉRÉES.	
Total des crédits.	— ACHTERSTELLIGE	
— Totaal der credieten.	UITGAVEN.	
13,443,162 »	25,258,427 »	
— 500,000 »		
12,943,162 »		
17,264,110 »	26,494,091 »	
— 918,000 »		
16,346,110 »		
16,166,740 »	3,428,780 »	
— 1,623,500 »		
14,543,240 »		
10,416,745 »	38,409,773 »	
	— 2,980,000 »	
	35,429,773 »	
5,896,718 »	17,978,775 »	
	— 2,000,000 »	
	15,978,775 »	
21,087,914 »	1,592,060 »	
— 2,434,974 »		
18,652,940 »		
63,623,000 »		
+11,971,250 »		
75,594,250 »	166,526,028 »	
	— 43,070,028 »	
48,520,000 »	123,456,000 »	
+74,802,720 »		
123,322,720 »		
1,000,000 »		
— 800,000 »		
200,000 »		
4,474,500 »	304,350 »	
— 2,853,500 »		
1,621,000 »		

(64)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XI

COLONIES

AMENDEMENTEN AAN TABEL XI

KOLONIËN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
	CHAPITRE PREMIER.		
	Administration centrale.		
4	Matériel. — Entretien des bureaux, etc.	285,000 »	175,000 » + 20,000 » 195,000 »
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE II.		
11	Subvention rétroactive de vie chère, etc.	»	375,000 » + 150,000 » 525,000 »
	Ajouter au libellé de l'article, les mots :		
	« (Crédit non limitatif.) »		
	« (Onbepaald krediet.) »		

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
460,000 » + 20,000 » <hr/> 480,000 »	90,000 » + 55,000 » <hr/> 145,000 »	
375,000 » + 150,000 » <hr/> 525,000 »	350,000 » — 150,000 » <hr/> 200,000 »	

(68)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XII

GUERRE

AMENDEMENTEN AAN TABEL XII

OORLOG

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	CHAPITRE PREMIER. Administration centrale.		
2bis	Subvention de vie chère au personnel civil Ajouter au libellé de l'article, les mots : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	»	315,000 »
5	Bibliothèque du Ministre de la Guerre, etc Ajouter au libellé de l'article : « Service cinématographique. » « Kinematographische dienst. »	+ 260,400 » 685,120 » 945,520 »	2,078,600 » - 1,304,000 » 774,600 »
	CHAPITRE II Traitements et indemnités des officiers, solde et accessoires des troupes.		
6	Traitements et indemnités, etc.	50,064,985 »	450,595,878 » + 13,116,538 » 463,712,416 »
	CHAPITRE III. Hôpitaux et pharmacies militaires.		
8	Frais d'internement en pays neutre, etc.	»	315,000 »
	CHAPITRE V. Établissements et matériel d'artillerie.		
14	Armement de l'armée, etc.	5,623,820 »	112 382,000 » - 58,416,620 » 53,965,380 »
	CHAPITRE VI. Matériel du génie et services techniques du génie.		
15	Matériel du génie, etc.	3,320,000 »	41,937,200 » - 14,000,000 » 27,937,200 »

1919.		
1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES.	
Total des crédits.	— ACHTERSTELLIGE	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Totaal der credieten.	UITGAVEN.	
315,000 »	120,000 »	
2,339,000 » — 618,880 »	1,291,500 »	
1,720,120 »		
500,660,863 » + 13,116,538 »	70,207,426 » + 6,000,000 »	L'augmentation de 6 millions aux dépenses arriérées est destinée : 1° A la liquidation de l'indemnité accordée aux membres de la garde civique licenciés en 1914 fr. 1,000,000 » 2° Au paiement d'une indemnité journalière aux officiers prisonniers et internés rapatriés 5,000,000 »
513,777,401 »	76,207,426 »	
315,000 »	2,685,000 » — 2,685,000 » »	
117,975,820 » — 58,416,620 »	110,600,000 »	
59,559,200 »		
45,257,200 » — 14,000,000 »	42,298,000 »	
31,257,200 »		

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE — UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
220,041,039 » — 29,041,039 » 191,000,000 »	17,000,000 »	
174,220,500 » — 54,616,400 » 119,604,100 »	5,000,000 »	
4,292,000 » — 1,000,000 » 3,292,000 »	»	
12,504,500 » + 6,935,000 » 19,439,500 »	6,796,300 » — 4,535,000 » 2,261,300 »	<p>L'augmentation aux dépenses de 1919 est destinée :</p> <p>1^o A liquider les secours provisoires de 150 francs par trimestre aux veuves de militaires de rang subalterne rappelés, volontaires de guerre, etc., décédés au cours de la guerre, et de leur prêter une assistance complémentaire éventuelle en rapport avec le taux prévu pour leur pension.</p> <p>2^o A prêter assistance aux veuves d'officiers et de rengagés qui, après le 1^{er} octobre 1919, ne recevront plus de traitement intégral, ni les indemnités de logement, de déplacement et de rémunération (taux de l'assistance à mettre en rapport avec celui de la pension).</p> <p>3^o A liquider l'allocation spéciale accordée aux miliciens et volontaires de guerre, orphelins (veufs ou divorcés sans enfants, pour lesquels il n'existe pas légalement d'ayants droit à l'indemnité de rémunération de milice).</p> <p>4^o A liquider les subsides et annuités à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers des chemins de fer pour l'affiliation des employés et ouvriers civils des services ressortissants au Département de la Guerre.</p>
25,453,000 » — 10,603,400 » 14,847,600 »	20 000 »	
2,325,800 » — 683,300 » 1,642,500 »	»	
20,000 » + 30,000 » 50,000 »	4 980 000 » — 530 000 » 4,450,000 »	
500 000 » — 5,000 000 » 20,000,000 »	25,000,000 » — 5,000 000 » 20,000,000 »	
300,000 »	»	<p>Cette somme est destinée à alimenter le fonds de emploi affecté au service de la remonte spéciale des officiers inscrits au tableau des recettes et des dépenses pour ordre, fonds dont les recettes, au cours de l'exercice, ne peuvent suffire aux paiements à effectuer.</p>

(74)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XIII

FINANCES

AMENDEMENTEN AAN TABEL XIII

FINANCIËN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
	CHAPITRE II.		
	[Administration de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces.]		
9	Traitements des agents du Trésor, etc.	196,000 » + 10,000 »	3,600 » + 320 »
		206,000 »	3,920 »
10	Frais de bureau, de commis, etc.	79,950 » + 15,050 »	»
		95,000 »	
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
	CHAPITRE VI.		
	Services divers.		
36	Subventions de vie chère allouées aux fonctionnaires, employés et agents salariés. Ajouter au libellé de l'article, les mots : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »		20,980,000 » + 10,020,000 » 31,000,000 »

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
199,600 » + 10,320 »	42,250 » — 3,000 »	
209,920 »	39,250 »	
79,950 » + 15,050 »	2,680 »	
95,000 »		
20 980,000 » + 10,020,000 »	3,723,000 »	
31,000,000 »		

(78)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XIV

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

AMENDEMENTEN AAN TABEL XIV

ECONOMISCHE ZAKEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE — UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE PREMIER.			
Administration centrale.			
2	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.	471,750 »	828,250 » + 1,900,000 » 2,728,250 »
3	Frais de route, de séjour et de déplacement du Ministre, des fonctionnaires, etc.	30,000 »	70,000 » + 200,000 » 270,000 »
4	Matériel	415,000 »	879,400 » + 270,000 » 1,149,400 »
5	Bibliothèque	125,000 »	»
CHAPITRE II.			
Comités d'études économiques, etc.			
7	Traitements et indemnités des membres et du personnel, etc.	»	113,000 »
8	Frais de route, de séjour et de déplacements	»	30,000 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE V.			
13	Indemnités de vie chère aux fonctionnaires, employés et agents salariés Ajouter au libellé de l'article, les mots : « (Crédit non limitatif.) » « (Onbepaald krediet.) »	»	192,500 » + 100,000 » 292,500 »
14	(Nouveau). Office central d'information (Nieuw). Hoofdbureau voor inlichtingen.	500,000 »	»

1919.	DÉPENSES	OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
1919.	ARRIÉRÉS.	
Total des crédits.	—	
Totaal der credieten.	ACHTERSTELLIGE	
	UITGAVEN.	
1,300,000 »	10,000 »	<p>Les augmentations proposées aux articles 2, 3 et 4 sont nécessaires à l'effet d'assurer la marche des services de l'Inspection générale de la Restauration économique qui, depuis le dépôt du projet de Budget général, ont pris un développement considérable tant en Belgique qu'en Allemagne. La dépense afférente à nos services en ce dernier pays est récupérable à charge de l'Allemagne au même titre que les frais de l'armée d'occupation.</p>
+ 1 900 000 »	+ 8,000 »	
3,200,000 »	18,000 »	
100,000 »	»	
+ 200 000 »	7,500 »	
300,000 »	7 500 »	
1 294,000 »	40,000 »	
+ 270,000 »		
1,564,000 »		
125,000 »	2,000 »	
	+ 500 »	
	2,500 »	
113,000 »	5,000 »	
	+ 9,000 »	
	14,000 »	
30,000 »	1,000 »	
	+ 2,000 »	
	3,000 »	
192,500 »		
+ 100,000 »		
292,500 »		
500,000 »	»	<p>Cet office, de caractère temporaire, aura pour objet de mettre sur pied toute la publicité nécessaire au relèvement économique de la Belgique, de développer nos relations commerciales avec les pays d'outre-mer, comme de renseigner et de guider les nombreux étrangers que nous espérons attirer vers les régions dévastées du pays.</p>

(82)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XV

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS

AMENDEMENTEN AAN TABEL XV

ONWAARDEN EN TERUGBETALINGEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE UITGAVEN VAN	
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.
	CHAPITRE II. Remboursements.		
9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage et autres, etc.	+ 1,000 » <hr/> 1,000 »	»

1919. 1919.	DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.	<i>OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.</i>
Total des crédits. — Totaal der credieten.		
+ 1,000 » 1,000 »	”	

(86)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XVI

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

AMENDEMENTEN AAN TABEL XVI

BUITENGEWONE UITGAVEN

Articles. — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. — AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE 1919. UITGAVEN VAN 1919.		
		Dépenses normales de 1919. — Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.
MINISTÈRE DE LA JUSTICE.				
1	Construction de prisons cellulaires, etc.	175,000 »	400,000 » — 300,000 »	575,000 » — 300,000 »
			100,000 »	275,000 »
4	Construction d'une nouvelle église et d'un presbytère pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon, etc.	75,000 » — 65,000 »	»	75,000 » — 65,000 »
		10,000 »		10,000 »
5	Église des Saints-Pierre-et-Paul, à Ostende	50,000 » — 50,000 »	15,000 » — 15,000 »	65,000 » — 65,000 »
		»	»	»
6	Camp d'internement.	»	200,000 » + 100,000 »	200,000 » + 100,000 »
			300,000 »	300,000 »
7	Subside à la commune de Watermael-Boitsfort pour la construction de l'église de Boitsfort	100,000 » — 100,000 »	»	100,000 » — 100,000 »
		»		»
9	Asiles d'aliénés de l'État, à Tournai et à Mons, etc.	25,000 »	670,000 » — 450,000 »	695,000 » — 450,000 »
			220,000 »	245,000 »
10	Institution royale de Messines, etc.	»	800,000 » — 800,000 »	800,000 » 800,000 »
			»	»
13 ^a	(Nouveau). Avances au Fonds commun des provinces (Nieuw). Voorschotten aan het Gemeenzaam Fonds der provinciën.	500,000 »	»	500,000 »
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.				
16	Service et organisation sanitaire, etc. Ajouter après les mots : « en France » : « Des avances de 50,000 francs peuvent être allouées, dans les mêmes conditions, aux directeurs, gestionnaires ou comptables des institutions hospitalières ressortissant à l'administration du service de santé et de l'hygiène. » « Voorschotten van 50,000 frank mogen in dezelfde voorwaarden verleend worden aan de bestuurders, beheerders of rekenplichtigen der/barmhartige instellingen die van het beheer van den gezondheidsdienst afhangen. »	»	3,500,000 »	3,500,000 »

DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. — Normale uitgaven der voorige dienstjaren.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.	
39,000 »	»	39,000 »	
»	»	»	
»	»	»	
»	80,000 »	80,000 »	
»	»	»	
42,000 »	»	42,000 »	
»	»	»	
»	»	»	
»	90,000 »	90,000 »	

DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. — Normale uitgaven der vorige dienstjaren.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	

DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. — Normale uitgaven der vorige dienstjaren.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.	
»	»	»	
»	»	»	
»	10,088 »	10,088 »	Transfert du tableau de l'Intérieur où ce crédit figurait sous l'article 66
»	»	»	
»	»	»	

DÉPENSES ARRIÉRÉES. ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. Normale uitgaven der vorige diensjaren.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. Totaal der credieten.	
»	»	»	
4,000,000 »	5,000 000 »	4,500 000 »	
— 1,000 000 »		1,000,000 »	
3,000,000 »		3,500 000 »	
»	»	»	
800,000 »	»	800,000 »	
15,000,000 »	»	15,000,000 »	
— 5,000,000 »		— 5,000,000 »	
10,000,000 »		10,000,000 »	
»	»	»	
»	»	»	
10,000,000 »	»	10,000,000 »	
77,500 »	»	77,500 »	
+ 44,388 »		+ 44,388 »	
121,888 »		121,888 »	
3,700,000 »	»	3,700,000 »	
— 3,694,456 »		3,694,456 »	
5,544 »		5,544 »	

Articles — Artikelen.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES. AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	DÉPENSES DE 1919. UITGAVEN VAN 1919.		
		Dépenses normales de 1919. Normale uitgaven van 1919.	Dépenses résultant de la guerre. Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. Totaal der credieten.
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES. Cours et tribunaux des dommages de guerre.			
60	Traitements et indemnités du personnel Ajouter au libellé de l'article : « Travaux d'écritures. » « Schrijfwerken. »	»	1,942,900 »	1,942,900 »
61	Indemnités de voyage et de séjour du personnel Ajouter au libellé de l'article : « Jetons de présence. » (Les magistrats qui font partie du Conseil supérieur des dommages de guerre ou de la Commission des avances seront indemnisés au même titre que les autres membres) » « Zitpenningen » (De magistraten die deel uitmaken van den Hoogeren Raad voor oorlogschade of van de Commissie der voorschotten worden vergoed ten zelfden titel als de andere leden.) »	»	1,135,700 »	1,135,700 »
63	Frais de justice Ajouter au libellé de l'article : « y compris les honoraires et les indemnités de déplacement des experts agissant à l'intervention des commissaires de l'État. » « met inbegrip van het cereloon en van de vergoedingen wegens verplaatsing der schatters handelende door tusschenkomst der Staatscommissarissen. »	»	5,140,040 »	5,140,040 »
64	Indemnités allouées aux ayants droit pour dommages de guerre. (Crédit non limitatif.) Ajouter après les mots : « de guerre » : « et avances à faire à la Fédération des coopératives sur ces indemnités. » « en voorschotten te verleen en aan het Verbond der samenwerkende vennootschappen op die vergoedingen. »	»	600,000,000 »	600,000,000 »
65	(Nouveau). Subvention à la Fédération des coopératives pour couvrir ses frais d'installation et de gestion, ainsi que les frais de gestion des coopératives locales. (Nieuw). Toelage aan het Verbond der samenwerkende vennootschappen tot het dekken zijner kosten van oprichting en beheer, alsmede de beheerskosten van de plaatselijke samenwerkende vennootschappen. »	»	200,000 »	200,000 »

DÉPENSES ARRIÉRÉES. — ACHTERSTELLIGE UITGAVEN.			OBSERVATIONS. — OPMERKINGEN.
Dépenses normales des exercices antérieurs. — Normale uitgaven der voorgige dienstjaren.	Dépenses résultant de la guerre. — Uitgaven veroorzaakt door den oorlog.	Total des crédits. — Totaal der credieten.	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	

(100)

AMENDEMENTS AU TABLEAU XVII

VOIES ET MOYENS

AMENDEMENTEN AAN TABEL XVII

'S LANDS MIDDELEN

**Deuxième Section. — Recettes
exceptionnelles.**

CHAPITRE V.

Enregistrement et Domaines.

ART. 69^{bis} (nouveau). — *Produit de la vente du matériel et des stocks de l'armée.* . . . fr. 50,000,000 »

**Tweede Sectie. — Uitzonderlijke
uitgaven.**

HOOFDSTUK V.

Registratie en Domeinen.

ART. 69^{bis} (nieuw). — *Opbrengst van den verkoop van materieel en van de stocks van het leger* . . . fr. 50,000,000 »

Par suite de la démobilisation, l'armée est en mesure de réaliser une grande partie de son matériel devenu inutile. Il y a lieu de prévoir au Budget le produit de la vente.

**Troisième Section. — Recettes
extraordinaires.**

CHAPITRE VI.

B. — Recettes extraordinaires
de guerre.

TRÉSORERIE, ETC.

ART. 76 (nouveau). — *Office des régions dévastées. Vente de matériaux de construction. Remboursement d'avances. Location d'automobiles* fr. 45,500,000 »

**Derde Sectie. — Buitengewone
ontvangsten.**

HOOFDSTUK VI.

B. — Buitengewone oorlogs-
ontvangsten.

THESAUURIE, ENZ.

ART. 76 (nieuw). — *Ambt der verwoeste streken. Verkoop van bouwmaterialen. Terugbetaling van voorschotten. Huur van automobielen* fr. 45,500,000 »

L'Office des régions dévastées se chargera, quand l'occasion se présentera de le faire à des conditions favorables, d'acheter et de vendre directement aux sinistrés les matériaux dont ils pourront avoir besoin pour reconstruire ou réparer leurs immeubles détruits ou endommagés.

Dans d'autres cas, et c'est ce qui se présentera le plus généralement, il se bornera à débattre les prix des matériaux et leur achat aura lieu par les

communes au moyen d'avances du Trésor. Ces avances seront restituées dès que les communes seront parvenues à constituer un fonds de roulement suffisant pour les achats subséquents par la revente, avec un certain bénéfice, des marchandises antérieurement acquises.

L'Office fera aussi des recettes du chef de la mise en location de ses camions automobiles.

D'où la nécessité d'introduire au Budget des Voies et Moyens la nouvelle rubrique proposée.

